*AVERTISSEMENT : Ces extraits de lectures sont destinés à attirer l’attention sur des ouvrages que nous avons remarqués. Ils tentent de donner un fil conducteur parmi ceux proposés par l’auteur. Nous indiquons, soit en changeant de paragraphe, soit par l’indication (...) le fait d’avoir omis un passage, court ou long. Bien évidemment, nous incitons le lecteur à retrouver le texte intégral et acquérir l’ouvrage, ne serait-ce que par esprit de solidarité ou de soutien.*

Aude Signoles

Le Hamas au pouvoir, et après ?

Milan Actu 2006

110 pages

Introduction :

La victoire du Hamas, nouvelle donne de l’après-Arafat

 Certes, les accords d’Oslo, signés le 13 septembre 1993, ont conduit à une reconnaissance mutuelle des deux parties jusque-là en conflit. L’Organisation de libération de la Palestine (OLP) de Yasser Arafat a reconnu l’existence de l’Etat d’Israël et l’Etat d’Israël, conduit alors par Yitzhak Rabin, a reconnu l’OLP comme partenaire de paix et seule représentante du peuple palestinien. Ces accords ont également conduit à la création d’une institution, l’Autorité palestinienne, chargée de la gestion des populations de la Cisjordanie et de la bande de Gaza (les Territoires occupés), dont Yasser Arafat a été élu président en 1996. Mais ils n’ont débouché ni sur une fixation définitive des frontières des deux Etats, ni sur la fin de la violence. La reprise des affrontements armés entre les deux parties en septembre 2000 en atteste.

 A compter de cette date, les Israéliens et les Américains considèrent que Yasser Arafat est responsable du blocage des négociations diplomatiques. Ils l’accusent d’autoritarisme et de soutien au « terrorisme ». En décembre 2001, ils en font un individu « hors la loi ». Pour ces deux pays, l’enjeu est de contourner, sinon d’évincer, le leader historique de l’OLP afin de promouvoir un leader alternatif qui soit une personnalité « libérale » susceptible d’engager une politique de démocratisation des institutions palestiniennes.

 Le décès de Yasser Arafat promeut Mahmoud Abbas (de son « nom de guerre » Abou Mazen) à la tête de l’Autorité palestinienne. (…) Il est considéré par les Etats-Unis et Israël comme « modéré » et susceptible d’être une source potentielle de changement. Dès son accession au pouvoir (il est élu président de l’Autorité palestinienne en janvier 2005), Mahmoud Abbas s’engage dans l’organisation d’élections municipales et législatives dans les Territoires occupés. Il espère que son parti, le Fatah, en sortira vainqueur.

 Mahmoud Abbas compte sur le retrait israélien de la bande de Gaza, réalisé en août 2005, pour renforcer sa cote de popularité interne. Les résultats des élections sont sans appel. Aux municipales de 2005, comme aux législatives de 2006, les Palestiniens plébiscitent le Hamas. Ce mouvement islamiste semble présenter aux yeux de la population la seule alternative politique crédible. Il est appelé à prendre la tête du gouvernement palestinien en février 2006. C’est la première fois dans l’histoire palestinienne que le Fatah, le parti à l’origine de la lutte de libération nationale, est exclu de la direction des affaires politiques. (…) (Le Hamas est) placé sur la liste des organisations « terroristes » qui refusent de reconnaître officiellement Israël et recourent à la lutte armée.

Un mouvement nationaliste palestinien récent

 Le Hamas est une émanation des Frères musulmans, un mouvement associatif égyptien né à la fin des années 1920. Cette société de bienfaisance a vu le jour en Egypte, sur les bords du canal de Suez, en 1928. Son fondateur, Hassan al-Banna, cherchait par ce biais à s’opposer à la présence britannique dans le pays après le démantèlement de l’Empire ottoman.

 A l’origine, les Frères musulmans prônent une attitude pacifique à l’égard des pouvoirs publics. Il ne s’agit pas, en effet, de remettre en cause les gouvernements par la force, ni même de prendre le pouvoir politique à court terme. L’ambition affichée est plutôt d’éduquer les âmes et les esprits en pariant que ce travail aura des effets positifs sur la direction des affaires de la cité (…). L’agitation politique en Palestine à la suite de la création de l’Etat d’Israël, en 1948, déborde les frontières pour atteindre l’Egypte. Les Frères musulmans participent aux manifestations d’opposition. Le mouvement est alors interdit par le gouvernement du général Nasser.

 Dans la deuxième moitié des années 1960, une nouvelle génération de Frères musulmans, plus radicale, émerge à la suite de Sayyid Qotb (l’un des idéologues du mouvement). Elle prône la lutte politique, y compris par l’action violente, contre les dirigeants arabes considérés comme « impies » (…). Elle conduit à l’émergence des premiers partis politiques islamistes à la fin des années 1970 et au début des années 1980.

 En 1948 (…) au contraire des nationalistes juifs, les nationalistes palestiniens ne proclament pas l’indépendance d’un Etat. Ils se retrouvent dès lors scindés en deux entités territoriales et juridiques séparées, l’Egypte prenant le contrôle militaire de la bande de Gaza et la Jordanie annexant à son royaume la Cisjordanie. De ce fait, les Frères musulmans sont divisés.

 Après la guerre des « Six Jours » de 1967, gagnée par Israël, et l’occupation par ce dernier de la Cisjordanie et de la bande de Gaza (…), les Frères musulmans s’engagent dans l’action associative. Leur objectif est alors de créer de « bons » citoyens musulmans à même de récupérer, à terme, les terres arabes perdues. Il ne s’agit pas alors de prendre la direction de la société, mais de réformer celle-ci par le biais de l’islam, afin de la rendre plus apte à combattre le sionisme.

 Dans un premier temps, les Frères musulmans construisent, dans cet esprit, de nombreuses mosquées et mobilisent les jeunes générations dans les lycées et les universités. Dans un second temps, qui correspond à la deuxième moitié des années 1970, ils développent un réseau institutionnel dense composé de clubs de sport, centres de soins, dispensaires et cliniques, écoles (primaires et secondaires), associations caritatives… Ce réseau d’action remplit une mission à la fois sociale et éducative. Et comme il constitue un précieux soutien pour les populations des Territoires occupés dans le besoin, son installation s’en trouve facilitée. Il se développe d’abord dans la bande de Gaza, puis s’implante en Cisjordanie.

 Le réseau d’action sociale des Frères musulmans prend corps dans un contexte de domination des nationalismes arabe, puis palestinien. Tous deux sont alors de gauche et d’inspiration laïque. Jusqu’au milieu des années 1960, la « cause » palestinienne est défendue par les Etats arabes de la région ; elle est placée, en particulier, sous l’égide du leader égyptien Abdel Gamal Nasser. En 1964, la Ligue arabe crée l’Organisation de libération de la Palestine (OLP) et en confie la direction à Ahmed Choukeyri, un intellectuel palestinien connu pour son engagement auprès des chancelleries arabes (…). L’idéologie qui prime mêle alors influences marxistes et rêves d’unité arabe.

 Les choses changent après la défaite arabe de 1967, qui conduit à de lourdes pertes territoriales au profit d’Israël. L’Etat hébreu occupe dorénavant le Sinaï égyptien, le Golan syrien et l’ensemble de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza. L’OLP se radicalise suite à ce que les populations vivent comme un « désastre » et une « humiliation » et s’autonomise de la Ligue arabe et des dirigeants qui lui ont donné naissance. Un nationalisme proprement palestinien se structure. L’accession de Yasser Arafat à la présidence de l’OLP en 1969 est symptomatique de cette mutation. Cet ingénieur des travaux publics, né au Caire en 1929 et lié par son père à une famille de Jérusalem parmi les plus influentes, exprime une certaine méfiance à l’égard des dirigeants arabes de l’époque et, à l’inverse, fait preuve d’une grande foi dans la lutte armée et la tactique de guérilla. (…) La Charte nationale de l’OLP de 1968 prône la libération de la Palestine par la mobilisation des masses palestiniennes et non plus par l’intervention des armées arabes.

 A partir des années 1970, Yasser Arafat travaille à l’unité nationale en ouvrant les portes de l’OLP à l’ensemble des factions politiques et des organisations armées palestiniennes fonctionnant jusque-là indépendamment d’elle. Sa faction politique, le Fatah, domine au sein de cette organisation, tout en coexistant avec les groupes politiques de la gauche palestinienne d’inspiration marxiste, comme le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) et le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), chacun doté d’une branche paramilitaire. Surtout, le leader de l’OLP travaille à faire admettre son organisation politique comme seule légitime pour parler au nom du peuple palestinien et pour le représenter sur la scène internationale. Il obtient satisfaction auprès de la Ligue arabe en octobre 1974, puis auprès de l’ONU en novembre de la même année. L’OLP constitue donc le fer de lance de la lutte palestinienne contre l’Etat d’Israël dans les années 1970 et 1980.

 Les différentes factions politiques (…) usent (…) de deux moyens privilégiés : un engagement dans la lutte armée, qui se traduit par des activités de guérilla dans les Territoires occupés et qui permet de mobiliser le peuple -, les jeunes en particulier – et un intense activisme social, susceptible de contrer l’action des institutions caritatives et éducatives des Frères musulmans. A partir des années 1970, l’OLP utilise ainsi son réseau d’action sociale pour asseoir sa légitimité politique auprès des populations des Territoires occupés de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Elle le fait en instaurant avec eux des relations de type clientéliste, fondées sur la distribution de services publics dans des domaines d’activité nombreux (sanitaire, éducatif, culturel…) et l’apport d’aides financières aux blessés et veuves de guerre. Elle le fait également en guidant la population dans sa lutte politique et idéologique contre l’occupation israélienne, impulsant des mots d’ordre de grève ou des appels au boycott des produits israéliens.

A l’époque, cet activisme politique de l’OLP tranche frontalement avec l’attitude pacifique adoptée par les Frères musulmans à l’égard des autorités israéliennes. En effet, ces derniers – fidèles à la position initiale de leur mouvement en Egypte – font d’abord le choix d’éviter la confrontation politique avec la puissance occupante. Tel est du moins le cas entre 1967 et le début des années 1980. Durant cette période, les Frères musulmans reçoivent d’ailleurs le soutien bienveillant de l’Etat d’Israël et de ses services de renseignements, qui les considèrent comme d’utiles contrepoids à l’OLP. Ce soutien se traduit par l’octroi d’aides financières, mais aussi par l’attribution facilitée des licences administratives nécessaires à la conduite de leurs activités.

En Iran, le succès de la Révolution islamique en 1979 et l’arrivée au pouvoir de l’ayatollah chiite Khomeiny (1900-1989) précipitent, semble-t-il, la mutation d’une partie des cadres et des militants du mouvement, qui souhaitent désormais donner la priorité à la lutte politique contre Israël sur le militantisme social. La première Intifada palestinienne les conforte dans leur choix.

La première Intifada : il s’agit d’un mouvement de protestation populaire initié en décembre 1987 par les populations des Territoires occupés contre les forces armées et le système d’administration civile israéliens. En langue arabe, le terme signifie « soulèvement ». (…) Le principal mot d’ordre est la désobéissance civile, qui se traduit par des pratiques de boycott des impôts et des appels à la démission des fonctionnaires palestiniens dans la police ou l’administration locale. Les Palestiniens mettent en place des institutions parallèles à celles de l’occupant dans tous les domaines (éducatif, médical, agricole, judiciaire…) de façon à préparer l’administration de l’Etat à venir. Elles sont appelées « comités populaires ».

Il s’agit, pour les jeunes générations et les classes populaires longtemps écartées du pouvoir politique, de remettre en cause l’autorité des vieux notables de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Sur le terrain, l’Intifada est ainsi portée par les lycéens et les étudiants et encadrée par les quadragénaires des classes moyennes qui ont profité de la démocratisation des universités dans les années 1970.

La première Intifada est longtemps restée un mouvement de masse aux méthodes pacifiques. Mais la violence a progressivement fait son apparition et les bandes armées ont fini par imposer leur loi à la population. En 1993, à l’annonce de la signature d’un accord de paix avec Israël, le soulagement est grand parmi les habitants des Territoires occupés, tant le vide politique et juridique est patent et les délations et règlements de compte de type assassinats fréquents.

Les années 1980 coïncident avec la création des deux principales mouvances islamistes palestiniennes, le Jihad islamique et le Hamas. Les deux sont le produit de ruptures avec les Frères musulmans. La première scission a lieu en 1983 et donne naissance au Jihad islamique. Ce mouvement politique dénonce le sionisme et l’occupation militaire israélienne, considérés comme des obstacles à la réislamisation de la société palestinienne. Il prône aussi l’action armée contre Israël. Cependant, il mobilise peu la population, parce qu’il fonctionne sur un mode groupusculaire et que ses chefs sont, dès le départ, très durement réprimés par l’Etat hébreu suite à leurs opérations de guérilla menées contre des cibles militaires à Jérusalem.

Le Hamas est le résultat d’une seconde scission. Créé en 1987, en pleine Intifada, il traduit la volonté de certains Frères musulmans de rompre avec l’attitude prudente de leur mouvement avec l’occupant. (…) Au-delà, il est vital pour eux de suivre l’engouement nationaliste de la population, au risque, sinon, de se retrouver marginalisés de la scène politique pour longtemps.

En langue arabe, Hamas est un terme qui signifie « enthousiasme » ou « ferveur ». (…) En tant que force politique, il prend place dans l’arène au tout début de la première Intifada, en prônant verbalement un nationalisme alternatif à celui de l’OLP. Une nouvelle phase de l’histoire palestinienne s’ouvre alors.

Le premier communiqué du Hamas, décembre 1987 : « *L’Intifada est là pour les convaincre que l’islam est la solution et l’alternative (…). Retirez votre poigne de notre peuple, de nos villes, de nos camps de réfugiés et de nos villages. Notre combat contre vous est un combat de la foi, un combat de l’existence, un combat pour l’avenir*».

Ce soulèvement est le premier acte d’opposition à la présence juive en Palestine qui mette en avant un argumentaire de type religieux : la Palestine en tant que terre islamique doit impérativement être défendue contre toute usurpation étrangère. Au-delà, le Hamas affiche des objectifs clairement politiques : la reconquête des terres palestiniennes perdues au profit d’Israël.

C’est un mouvement nationaliste, qui fait de la religion le soubassement de ses revendications. En effet, le Hamas « *fonde son idéologie et sa politique sur les préceptes de l’islam et ses traditions juridiques*». Son principal ennemi est « l’entité sioniste » en tant que mouvement et idéologies politiques, et non pas les Juifs en tant que groupe se référant à un système de croyances, une religion et des pratiques culturelles données.

Le programme du Hamas ne se comprend que rapporté à l’évolution politique interne de l’OLP. Le mouvement de Yasser Arafat connaît à l’époque de la première Intifada (1987-1993) une véritable mutation. D’une part, il modifie le contenu de ses revendications territoriales en acceptant le partage territorial de la Palestine historique (frontières de 1949), ce qu’il avait toujours refusé jusque-là. Ce faisant, il reconnaît implicitement le droit à l’existence de l’Etat d’Israël (…). D’autre part, l’OLP donne désormais la priorité « *à un règlement politique global du conflit arabo-israélien*» au détriment de la lutte militaire, dont elle s’était pourtant fait l’apôtre jusque-là. (…) La Déclaration d’indépendance de l’Etat de Palestine, lue par Yasser Arafat en séance de clôture de ce congrès (1988), condamne explicitement « *la menace de l’usage de la force, de la violence et du terrorisme*» et appelle « *au règlement des conflits régionaux (…) par des moyens pacifiques*».

Le contenu de la Déclaration d’indépendance palestinienne permet à l’OLP, et à son premier représentant, Yasser Arafat, d’être désormais considéré par les Etats-Unis, alliés d’Israël, comme un partenaire de discussion potentiel et non plus comme une organisation « terroriste ». Dès lors, le Hamas inclut dans ses rangs les Palestiniens qui refusent l’évolution politique et idéologique de l’OLP et la perspective de négociations diplomatiques que cette évolution engendre.

Le Hamas accuse notamment la Direction nationale palestinienne de rompre avec la stratégie de lutte armée, alors que, selon lui, « *seule une lutte globale, dans laquelle la lutte armée constitue un instrument de base, peut venir à bout de la colonisation sioniste*». La Charte du Hamas prône ainsi le « jihad » contre l’ « entité sioniste ». Israël doit disparaître. (…) Sur le terrain, pourtant, les moyens utilisés par les cadres et les militants du mouvement durant les trois premières années de la première Intifada (1987-1990) sont plutôt non violents (manifestations, désobéissance civile…). Ce n’est qu’à partir de 1992, avec la création des « Brigades du martyr Ezzedine al-Qassam », la branche militaire du mouvement, que les opérations militaires du Hamas contre Israël se multiplient. La violence politique atteint son paroxysme en décembre de cette année avec l’assassinat revendiqué d’un garde-frontière israélien, Nassim Tolédano. L’Etat d’Israël adopte, dès lors, une politique de répression sévère à l’égard des leaders du mouvement. 415 cadres du Hamas sont ainsi expulsés des territoires occupés par Yitzhak Rabin, chef du gouvernement israélien de l’époque (élu Premier ministre en 1992, il sera assassiné en 1995). Ils sont placés sous surveillance au Sud-Liban, alors occupé par Israël.

C’est donc comme force politique alternative à l’OLP que le Hamas se positionne dès sa création, annonçant défendre comme elle – voire mieux qu’elle – les droits nationaux du peuple palestinien.

La Charte du Hamas stipule (…) que «*la construction d’une société islamique est nécessaire à la lutte de libération*» (…). Les écoles et les mosquées jouent un rôle important dans ce dispositif, car elles aident à la mémorisation du Coran et à l’apprentissage des valeurs religieuses. Les femmes constituent également une pièce maîtresse du dispositif éducatif. Elles veillent à transmettre à leur époux et enfants une « bonne » éducation. (…) D’où la tendance – observable durant la première Intifada (1987-1993) d’un certain « retour » du religieux dans les Territoires palestiniens, ainsi qu’à des démonstrations de piété.

L’emploi d’un vocabulaire religieux musulman dans le champ politique palestinien ne date pas de l’émergence des mouvements islamistes des années 1980. Il n’est pas non plus l’apanage des seuls islamistes. Les grandes organisations nationalistes de l’OLP (Fatah, FPLP, FDLP) qui se revendiquent d’un nationalisme laïc y ont recours aussi. (…) Dans la Charte de l’OLP (1968), elles prônent un modèle de société avec un Etat « démocratique » qui rassemblerait dans une même entité à la fois musulmans, chrétiens et juifs, et attribuerait l’égalité des droits à chacun. La coexistence interconfessionnelle y est une pièce maîtresse de l’unité nationale.

Ce nationalisme est à l’origine du mouvement national palestinien. Il est porté par des groupes de gauche. Il perd rapidement de son poids sur la scène politique palestinienne après le démembrement de l’Union soviétique (1991) et la signature des accords d’Oslo. Parallèlement, l’islam s’impose comme référence politique centrale en se faisant le défenseur d’un nationalisme plus radical.

Dès 1987, le Hamas diffuse conseils et enseignements religieux par voie de presse, censés aider à la réislamisation de la société. Ses communiqués encouragent l’adoption de conduites islamiques en soulignant, par exemple, l’importance de la prière quotidienne, du jeûne du ramadan, du port du voile pour les femmes. Certains d’entre eux vont plus loin en condamnant les comportements sociaux estimés déviants, comme la corruption ou la prostitution. D’autres édictent des règles de conduite économique. (…) Elles énoncent également des interdits – sur la vente d’alcool, par exemple. Toutes conduisent à l’instauration d’un climat plus dissuasif, dans lequel les pratiques moralement « déviantes » sont l’objet de désapprobations publiques et où les conduites « illicites » sont plutôt rares. Ainsi, à compter de la première Intifada, la création du Hamas et son engagement dans la lutte nationale vont de pair avec un certain conformisme social et une islamisation des mœurs.

La montée en puissance du Hamas

 Le Hamas voit son poids politique augmenter considérablement à la faveur de l’échec du processus de paix. La popularité du mouvement provient également de la persistance de sa stratégie de lutte armée contre Israël. Elle est due, aussi, à un solide réseau d’action sociale.

 D’emblée, le Hamas s’oppose à la conclusion des accords d’Oslo. Il critique à la fois le fond même de l’accord – c’est-à-dire le principe de la reconnaissance de l’Etat d’Israël par l’OLP – et son contenu. Ils reprochent à Yasser Arafat d’avoir accepté une stratégie de négociation progressive plutôt que globale, qui repousse à plus tard les discussions sur les sujets qu’ils estiment fondamentaux pour la reconnaissance pleine et entière des droits nationaux palestiniens. (…) Mais la paix d’Oslo est interprétée par la majeure partie de la population comme une victoire du mouvement national plutôt que comme un leurre. Les Palestiniens n’envisagent pas que la paix ne leur soit pas bénéfique.

 Dès les premiers mois qui suivent la signature des accords d’Oslo, l’Autorité palestinienne se lance dans de vastes opérations d’arrestations politiques – d’opposants islamistes, en particulier. Elle procède également à des fermetures administratives d’associations proches du Hamas. Ces pratiques conduisent à des heurts violents entre groupes de jeunes du Fatah et du Hamas. Ceux-ci avaient pourtant, par le passé, combattu ensemble l’ennemi commun : Israël. En 1994, un événement fait date dans la bande de Gaza : l’assassinat de 14 membres du Hamas par les forces de police palestinienne lors d’une manifestation de rue. C’est la première fois de l’histoire nationale que des Palestiniens s’entretuent.

 Les cadres du Hamas choisissent en majorité de se replier sur leur sphère d’activité traditionnelle, à savoir le social, et de laisser à l’Autorité le privilège des affaires politiques. (…) Plusieurs réunions (…) en 1995 (…) conduisent le Hamas à accepter l’idée d’une renonciation à la violence contre Israël pour une période déterminée. Mais l’assassinat en 1996 de Yahya Ayyash, un haut dignitaire du mouvement (considéré par les Israéliens comme leur ennemi numéro un en tant qu’artificier du Hamas) remet en cause cet accord de principe. Pour venger la mort de son leader, le Hamas se livre à une vague d’attentats en Israël. La politique de répression de l’Autorité palestinienne à l’égard du Hamas reprend alors de plus belle. Pour le régime de Yasser Arafat, il s’agit de donner à son partenaire de paix, Israël, des gages de bonne volonté dans la chasse aux islamistes.

 La tâche de l’Autorité palestinienne se corse à compter de la seconde Intifada (en 2000). En effet, l’enjeu n’est plus, pour elle, de négocier le principe d’une trêve militaire auprès du seul Hamas mais de convaincre l’ensemble des groupes armés (y compris ceux du Fatah) de la nécessité de conclure un cessez-le-feu. En février 2005, le président Mahmoud Abbas y parvient.

 A partir de 1996, de plus en plus de Palestiniens commencent à douter du bien-fondé du processus de paix entamé quelques années plus tôt. Ils ne remettent pas alors en cause la signature des accords d’Oslo de 1993 et la reconnaissance de l’Etat d’Israël qui l’accompagne. Ils s’en prennent plutôt aux modalités concrètes d’application des redéploiements de l’armée israélienne.

 La mise en œuvre des accords d’Oslo a conduit à la fragmentation des territoires palestiniens (…). Les zones sous contrôle palestinien sont, en effet, minuscules et discontinues (…) En Cisjordanie particulièrement, en 1999, il y a 144 colonies juives sur cette zone. (…) Le processus de paix est allé de pair avec une colonisation israélienne croissante. En dix ans, le nombre de colons a plus que doublé, passant de 115 000 en 1993 à 260 000 en 2006, sans compter les quelques 200 000 colons de Jérusalem-Est.

 La poursuite de la colonisation israélienne, les retards dans le calendrier des redéploiements de l’armée, mais aussi le non-respect des engagements par Israël (relatifs à la libération des prisonniers, par exemple), renforcent l’idée - largement diffusée par le Hamas – selon laquelle l’Etat d’Israël ne veut pas la paix. Ce dernier n’est pas un partenaire crédible : il joue un double jeu. La situation économique renforce également le camp des mécontents. La Palestine est loin d’être le Singapour du Moyen-Orient tant annoncé. Le décollage économique n’a pas lieu, malgré les fortes croissances enregistrées au début du processus de paix. La multiplication des barrages militaires israéliens gêne la libre circulation des marchandises, de même que les blocus économiques imposés aux populations en guise de « punition collective » à chaque nouvel attentat ou blocage des négociations. L’absence de débouchés directs à l’étranger, mais aussi la politique de quotas sur la main d’œuvre palestinienne embauchée en Israël, contribuent également à la baisse générale du niveau de vie ainsi qu’à la montée du chômage.

 L’Autorité palestinienne pâlit de ce climat économique défavorable, qui rend, qui plus est, difficilement acceptable le creusement des inégalités sociales observé dans la société.

La seconde Intifada

Ce soulèvement palestinien débute le 28 septembre 2000, peu de temps après l’échec d’importantes négociations diplomatiques (sommet israélo-palestinien de Camp David II en juillet 2000). Encore en cours, la seconde Intifada se distingue de la première Intifada (qui était une mobilisation civile de masse) par son caractère armé. Dès le premier mois du soulèvement, Israël a opté pour une politique de répression sévère à l’égard des Palestiniens, estimant que seule une telle politique était en mesure de mettre un terme aux tirs palestiniens visant les colons et les postes militaires situés dans les Territoires occupés. Cette politique a eu pour effet de décrédibiliser rapidement les actions non armées de résistance populaire (manifestations, jets de pierre, autarcie) auxquelles les Palestiniens avaient eu recours durant la première Intifada.

 En mars 2005, le nombre de morts (civils et militaires) de la seconde Intifada atteint 4000 côté palestinien et 1000 côté israélien, tandis que l’on comptabilise respectivement 40 000 et 5 000 blessés. Sur le plan territorial, l’armée israélienne réoccupe, dès 2001, de manière plus ou moins prolongée, les villes et villages qui avaient été placés sous la responsabilité de l’Autorité palestinienne en vertu des accords d’Oslo. Elle se livre parallèlement à des bombardements massifs des principales infrastructures économiques palestiniennes. Elle impose également des couvre-feux et des bouclages répétés aux populations civiles, affectant rapidement leur niveau de vie. D’après la Banque mondiale, le revenu moyen des Palestiniens connaît ainsi une chute de plus d’un tiers depuis 1999.

 Les réoccupations des villes autonomes palestiniennes et les bombardements de l’armée israélienne conduisent la grande majorité des Palestiniens à reprendre le point de vue du Hamas soutenant qu’Israël joue un double jeu, qu’il ne veut pas la paix et qu’il n’est pas prêt à des concessions territoriales. De fait, l’audience du Hamas se trouve renforcée par l’accentuation de l’emprise territoriale israélienne sur la Cisjordanie. Cette dernière se traduit, à partir de juin 2002, par la construction de « murs » - dits de sécurité chez les Israéliens et d’apartheid chez les Palestiniens. Ces édifices, déclarés illégaux par la Cour internationale de justice (2004), s’étendent en avril 2006 sur 330 km de long (670 sont prévus à terme) et atteignent parfois une hauteur de plus de 8 mètres. (…) Ces « murs » rattachent de gros « blocs » de colonies au territoire de l’actuel Israël. (…) Pour les populations palestiniennes, ces « murs » sont synonymes de contraintes au quotidien, de détours de parfois plusieurs dizaines de kilomètres et de rupture de liens sociaux et familiaux. Autant de frustrations qui font le lit du Hamas.

 Enfin, le retrait israélien de la bande de Gaza d’août-septembre 2005 profite, lui aussi, au Hamas.

Le retrait de la bande de Gaza

 Le retrait de Gaza (2005) a consisté au départ des colons israéliens (entre 5000 et 8000) de ce morceau de territoire palestinien. Impulsé par le gouvernement d’Ariel Sharon, il a été unanimement salué par la communauté internationale comme un gage de bonne volonté de l’Etat d’Israël. Mais, dans sa forme, ce retrait a été conçu sans concertation avec les Palestiniens. (…) Il ne peut (…) être considéré indépendamment du processus d’intensification de la présence juive en Cisjordanie, dont la construction des murs constitue un signe emblématique.

 La population considère ainsi, d’une part, que le départ des troupes israéliennes résulte de l’action des groupes armés, islamistes en particulier. Elle fête donc la victoire des forces de la « résistance » sur l’occupant. D’autre part, elle vit le retrait de Gaza comme une tentative israélienne pour s’acheter un certificat de bonne conduite auprès de la communauté internationale tout en gardant le contrôle des principaux blocs de colonies en Cisjordanie. (…) Mahmoud Abbas, le remplaçant depuis 2005 de Yasser Arafat à la tête de l’Autorité, en subit des conséquences. Loin de lui permettre d’asseoir son autorité et sa légitimité en tant que nouveau président capable de faire avancer les intérêts nationaux des Palestiniens, l’opération de retrait apporte au contraire du « grain à moudre » à ses principaux détracteurs – au Hamas, en particulier.

 La première attaque à la bombe perpétrée en Israël par le Hamas a lieu le 16 avril 1993. Elle a pour cible une station de bus dans la vallée du Jourdain. Les islamistes palestiniens utilisent là une technique d’action qui leur a été enseignée par des militants de la branche armée du Hezbollah, un groupe de résistance islamique libanais de confession chiite (alors que le Hamas est sunnite). Financé par l’Iran et la Syrie, le Hezbollah a été fondé en 1982 pour faire face à l’invasion israélienne du Sud-Liban. Il s’agit là d’un changement notable par rapport à la tactique de guérilla adoptée durant la première Intifada (1987-1993). Les attaques anti-israéliennes avaient lieu à l’intérieur des Territoires occupés, elles visaient des militaires et des colons israéliens et consistaient en des jets de pierre et lancements de cocktails Molotov.

 Un double sentiment d’échec est à l’origine du recours à l’attentat suicide chez les militants du Hamas. Sur le plan international, il s’agit de protester contre la perpétuation de l’occupation israélienne, vécue de manière oppressante, et de signifier à Israël l’échec du processus de paix.

 La croyance en la vertu de la violence politique est renforcée au sein de la société palestinienne à partir de mai 2000 par le retrait militaire israélien du Sud-Liban. Ce retrait est interprété par une partie de la population comme la conséquence des opérations militaires (embuscades, tirs à distance, attentats suicide de « martyrs »). (…) Le maniement d’une violence diffuse et épisodique permet ainsi aux islamistes palestiniens d’entretenir l’idée qu’Israël est un Etat où l’insécurité est de mise, et donc d’en faire un pays peu attractif aux yeux des juifs du monde entier et des touristes.

 A compter de la seconde Intifada, dans un contexte marqué par l’échec des négociations diplomatiques et l’absence d’avancées politiques viables et de perspectives d’avenir, un nouveau registre d’action se diffuse dans la société palestinienne : l’attentat suicide. Il marque le désespoir croissant d’une partie importante de la population, mais aussi la banalisation de la mort dans une société qui vit depuis plus de trente ans sous occupation militaire. La première série d’attentats suicides perpétrée par le Hamas après la signature des accords d’Oslo a lieu en 1994. Elle suit l’assassinat de 29 Palestiniens par un colon israélien dans la mosquée d’Hébron (…). A partir du moment où un Israélien a fait fi de la distinction établie entre civils et militaires et tue des civils en prière, eux aussi sont moralement en droit de s’en prendre à des non-militaires, et donc de viser les populations civiles israéliennes.

 La pratique des attentats suicides est à resituer dans un contexte politique caractérisé par l’absence de perspectives pour les populations palestiniennes. Au fur et à mesure que la situation sur le terrain se dégrade, elle se généralise à l’ensemble des factions palestiniennes, y compris laïques. Ainsi, cette « arme du pauvre » devient l’arme de référence à compter de septembre 2000 et du déclenchement de la seconde Intifada. 59 attentats suicides sont commis en Israël pour la seule année 2002, contre 62 durant les huit années précédentes. L’armée israélienne annonce 608 victimes civiles entre 2000 et 2002. (…) Quelques voix, y compris au sein du Hamas, s’y opposent, parce qu’elles jugent de tels actes soit moralement répréhensibles, soit politiquement contre-productifs. Mais elles demeurent marginales, pour ne pas dire quasi inaudibles.

 Il n’existe pas de profil sociologique type de l’auteur d’attentat suicide. Celui-ci est loin d’être le jeune Palestinien célibataire, pauvre et issu d’un camp de réfugiés que les services de renseignement israéliens ont longtemps décrit. Les « kamikazes » palestiniens ne font pas forcément partie des franges les plus pauvres de la population ; il peut parfois s’agir de personnes en passe de réussir socialement, qui viennent de trouver un travail, d’obtenir une bourse d’études ou de se marier. De nouvelles figures émergent à mesure que la situation politique s’enlise, comme les étudiantes ou les « bons » pères de famille, ce qui tend à brouiller les catégories. Ainsi, les auteurs d’attentats suicides sont parfois jeunes et parfois vieux, hommes ou femmes, chômeurs, travailleurs pauvres ou étudiants, réfugiés, villageois ou citadins, résidants de la Cisjordanie ou de la bande de Gaza. Une caractéristique les rassemble, au-delà de la diversité des situations individuelles : leur révolte contre le contexte général de la société palestinienne et les sentiments d’humiliation ressentis quotidiennement.

 Sur le plan individuel, le sacrifice consenti ouvrirait les portes du paradis ; sur le plan collectif, il permet de réinscrire la victoire contre Israël comme possible à terme, alors que celle-ci paraît tout à fait inaccessible dans l’ici-bas immédiat. La lecture islamiste du Coran postule, en effet, que la Palestine est une terre islamique parce qu’elle a été conquise en 637 par le Calife Omar, au début de l’islam ; en vertu de quoi, l’occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, qui prive la Palestine d’une souveraineté islamique, ne peut qu’être illégitime et passagère, la victoire n’appartenant qu’à Dieu.

 L’idée est aussi de faire en sorte que le nombre des victimes israéliennes apparaisse progressivement inacceptable à la société ennemie et qu’au final ses gouvernants soient contraints d’abandonner la lutte.

 La traque aux islamistes conduit l’Etat hébreu à assassiner de nombreux chefs militaires du Hamas. Parmi eux, Yahya Ayyash, l’ « artificier » du Hamas, encore appelé l’ingénieur. Son élimination conduit le Hamas à organiser une série d’attentats en Israël en février-mars 1996 (50 civils israéliens sont tués dans des autobus). Cette spirale d’action / répression s’accélère à partir de la seconde Intifada. Elle entraine les populations dans un enchaînement de violence et de terreur. Elle conduit aussi le gouvernement israélien à accentuer sa politique d’assassinats en ciblant désormais les intellectuels et les politiques. Les « têtes » dirigeantes du Hamas sont supprimées successivement : citons le cas d’Ahmed Yacine le 22 mars 2004 et d’Abdel Aziz al-Rantissi le 17 avril de la même année. (…) Ils apparaissent comme les uniques défenseurs de la population palestinienne, alors que leurs attentats sont en grande partie responsables du durcissement israélien.

 L’action sociale du Hamas provient de la filiation de ce mouvement avec les Frères musulmans. Elle est particulièrement dense dans la bande de Gaza. Elle avoisine les 70 millions de dollars par an et inclut le financement d’infrastructures telles que la construction de mosquées, d’écoles, de cliniques, de clubs de sport… ainsi que leur gestion. Elle consiste également en une aide aux plus démunis. Cette aide peut prendre la forme d’une aide alimentaire, au logement, de bourses d’études, d’un accès gratuit à des soins médicaux… Elle profite également aux veuves, orphelins et familles de « martyrs ». L’action sociale du Hamas se traduit aussi par des programmes éducatifs destinés aux adultes – aux femmes, en particulier. Ces programmes peuvent avoir des visées économiques. Ils s’inscrivent alors dans des dispositifs d’aide à l’emploi. Ainsi des formations continues sont offertes dans des secteurs d’activité où l’offre est de mise : secrétariat, comptabilité, informatique. Ils peuvent avoir aussi des visées plus directement citoyennes, telles que des cours d’alphabétisation, des campagnes d’information sur l’exercice du droit de vote, une sensibilisation relative à la protection de l’environnement…

 Pour venir en aide aux candidats au mariage confrontés à des difficultés financières, le Hamas fait revivre une vieille pratique en se faisant l’organisateur régulier de cérémonies nuptiales collectives. Le mouvement prend en charge tout ou partie des dépenses occasionnées par les noces, de la location des salles à la sono, en passant par les frais de bouche. Il loue aussi des costumes de cérémonie à des prix modiques pour le futurs mariés qui le désirent. Le nombre des couples atteint généralement la centaine. Les mariages collectifs du Hamas prennent l’allure de grandes fêtes populaires. Ils sont souvent organisés en plein air, dans des stades, par exemple. Ils font l’objet de campagnes de communication intensives dans les journaux locaux ou sur les murs de la ville, placards publicitaires et photos à l’appui.

 Les institutions sociales et caritatives proches du Hamas bénéficient (…) du retrait relatif de l’UNRWA (l’Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient) en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. (…) Depuis la signature des accords d’Oslo, les Etats membres contributeurs de l’UNRWA tendent à délaisser l’organisme, qui voit ainsi ses rentrées financières se tarir. (…) Enfin, le réseau associatif du Hamas profite aussi du caractère massif de l’aide financière internationale allouée aux institutions palestiniennes en soutien au processus de paix pour financer une partie des ses activités. A l’époque, les bailleurs de fonds impliqués (Banque mondiale, Commission européenne, Nations unies) regardent davantage les retombées économiques et sociales de projets que la proximité idéologique des associations qui en sont les porteurs. Mais, depuis la victoire électorale des islamistes aux législatives de janvier 2006 et la mise en place d’un gouvernement du Hamas, il en va autrement.

 Au-delà de cet engagement associatif, le Hamas se distingue par une très forte implication syndicale. Il est présent dans les milieux estudiantins et professionnels sous l’étiquette du Bloc islamique. Ses revendications sont sociales avant d’être politiques. Sur les campus universitaires, les requêtes concernent les bourses d’études, les conditions de logement étudiant, l’accès aux cités universitaires ou encore les frais d’inscription et d’achat de manuels scolaires. En milieu professionnel, elles visent à l’acquisition de droits sociaux (assurance-maladie, congés payés, retraite) et d’avantages matériels (facilités d’accès à l’immobilier, prêts bancaires, réductions tarifaires dans le domaine des loisirs…).

 L’ascension du syndicalisme islamiste est particulièrement observable depuis le début de la décennie 1990. Elle est liée d’abord à la baisse de la popularité des courants de la gauche palestinienne, consécutive à la désintégration du bloc communiste et à la perte de confiance dans les idéologies marxistes. Elle résulte, ensuite et surtout, de la désaffection de l’opinion publique à l’égard du parti du gouvernement, le Fatah. (…) A partir de 1996-1997, (le Bloc islamique) s’implante durablement dans le paysage syndical et se constitue parfois des places fortes locales : ainsi de l’université de Naplouse, de l’Ecole polytechnique d’Hébron, du syndicat des ingénieurs ou encore de la Compagnie d’électricité de Jérusalem.

 Les femmes sont présentes en masse dans les milieux associatifs et syndicalistes islamistes. Elles s’occupent en particulier des organisations de femmes et des structures liées à la petite enfance ; autrement dit, des secteurs dans lesquels elles peuvent assumer leur rôle de gardiennes des valeurs et de la moralité islamiques. Pour les militantes impliquées, contrairement à une opinion fréquente en Occident, l’engagement politique dans un mouvement qui se réfère à l’islam ne renvoie ni à la privation de liberté, ni à la domination masculine. Pour elles, un tel engagement permet plutôt l’affirmation de droits, tels le droit au travail, le droit d’étudier, celui de se marier et de sortir librement. Elles y voient aussi la garantie de l’affirmation d’un Etat islamique, qui est, selon elles, juste et égalitaire, respectueux des droits des femmes, solidaire envers les pauvres et non violent.

 Ce « féminisme islamiste » se positionne implicitement contre le système communautaire des clans et des familles. Ce dernier est en effet porteur d’us et coutumes souvent moins favorables aux femmes que l’interprétation pouvant être tirée des textes de l’islam. Les femmes du Hamas détiennent ainsi, grâce à leur engagement, des argumentaires islamiques, donc peu contestables, leur permettant de remettre en cause la validité des règles de fonctionnement de leur environnement familial et social. C’est là, pour elles, un précieux moyen d’émancipation individuelle et d’affirmation d’idéaux politiques.

 Sur le terrain, les associations proches du Fatah et de la gauche palestinienne veillent au respect des droits individuels des femmes et à leur libre-arbitre. Elles servent ainsi de « garde-fous » dans une société où la femme a toujours exercé des fonctions politiques et économiques importantes, notamment dans le cadre de la lutte nationale. L’arrivée du Hamas au pouvoir en janvier 2006 n’a guère changé les choses en Palestine sur la question du genre. Certes, certains discours militants demandent désormais ouvertement la séparation des sexes dans les lieux publics (ainsi du syndicalisme estudiantin islamiste, qui aimerait voir hommes et femmes discuter séparément dans les cafétérias des campus universitaires). Mais ces demandes sont systématiquement rejetées par la majeure partie de la population et mises en sourdine par la direction politique du mouvement.

 L’action sociale du Hamas est menée par les dirigeants islamistes au nom de la justice sociale, idéal fortement valorisé par l’islam. Elle contribue à auréoler ses responsables d’une autorité morale.

 Les leaders du secteur caritatif islamique se positionnent comme arbitres dans le traitement des dossiers judiciaires. Leurs comportements en la matière sont hautement appréciés – surtout du fait qu’ils ne font pas payer leurs services – et leurs résolutions largement respectées. Ce rôle de justicier du Hamas marque les esprits, même s’il prend fin en 1989 à la suite de l’emprisonnement d’Ahmed Yacine.

 Durant la période des accords d’Oslo, les populations comparent le fonctionnement des associations islamiques aux pratiques du pouvoir de l’Autorité palestinienne. D’un côté, la population loue la transparence dans l’utilisation des comptes publics et l’égalité d’accès aux services distribués, alors que, de l’autre, elle vilipende la corruption et le clientélisme.

 Contrairement à ce qui est souvent dit ou suggéré, le Hamas n’est financièrement lié ni à l’Iran, ni à la Syrie (à la différence du Hezbollah libanais). Les ressources financières du mouvement augmentent fortement à la suite de la première guerre du Golfe de 1991. A l’époque, en effet, l’OLP de Yasser Arafat est punie par les émirats du Golfe (Koweït, Emirats arabes unis) et l’Arabie saoudite pour avoir soutenu l’Irak de Saddam Hussein dans la guerre contre le Koweït. Le Hamas profite de cette sanction financière et récolte une partie des fonds autrefois versés à son concurrent, l’OLP. Au-delà de l’aide substantielle des Etats du Golfe, et notamment de l’Arabie saoudite, dont la contribution annuelle varierait entre 170 et 200 millions de dollars ; le Hamas finance ses activités sociales par les dons de mécènes arabes et les contributions de la diaspora palestinienne. Il bénéficie également, quoique indirectement, des revenus de la zakat, l’aumône versée à la mosquée par les croyants. Enfin, le réseau associatif du Hamas a pu bénéficier, durant la période du processus de paix, de l’aide de la communauté internationale sur des projets de développement concrets (construction de centres de soins, d’écoles…).

 A l’opposé, les associations « rivales », dirigées par des leaders proches de la gauche palestinienne ou du Fatah et fonctionnant essentiellement à partir de l’aide internationale, sont perçues de plus en plus comme des agents de l’étranger totalement déconnectées des réalités du terrain.

La prise du pouvoir du Hamas

 Durant la première Intifada (1987-1993), le Hamas est un fervent défenseur de l’organisation d’élections générales palestiniennes (…). Une fois les accords de paix signés en 1993 (…) le Hamas, opposé aux accords d’Oslo, décide de rejeter les institutions politiques palestiniennes issues du processus de paix. D’autres factions palestiniennes – Jihad islamique, Front populaire de la libération de la Palestine (FPLP) – l’accompagnent dans ce choix.

 Les deux scrutins – historiques – se tiennent le 20 janvier 1996. Le Hamas marque son opposition au processus de paix en critiquant la nature de ces deux scrutins (…). Il est vrai qu’en vertu des accords d’Oslo, Israël a le droit d’abroger les résolutions du Conseil (de l’autonomie) qui attentent à sa sécurité.

 Neuf ans plus tard, dans un contexte de guerre et d’ « après Arafat » pourtant différent, le même argumentaire conduit le Hamas à réitérer sa position de non-participation à la vie politique nationale (…). Dépourvu de concurrence islamiste, Mahmoud Abbas, le « dauphin » attendu de Yasser Arafat, est élu le 9 janvier 2005 président de l’Autorité palestinienne avec 62% des voix.

 L’attitude de boycott systématique du Hamas ne doit pas être analysée comme un refus de la démocratie de la part des islamistes (…). En réalité, les cadres du Hamas distinguent deux types d’élections : les élections générales de nature politique liées au règlement du conflit israélo-palestinien, dont ils critiquent la tenue ; les élections qualifiées de « non politiques et populaires », auxquelles ils participent activement. Ce second type d’élections concerne les différents ordres professionnels (médecins, ingénieurs, avocats, etc.), les Chambres de commerce et d’industrie, les institutions de formation professionnelle (comme les universités), les organismes de santé (les hôpitaux, par exemple), les structures de l’UNRWA (l’agence des Nations unies représentant les réfugiés) et les syndicats étudiants. Il inclut aussi les élections locales. Pour les cadres du mouvement, les municipalités sont des institutions « apolitiques », qui ont pour fonction première de délivrer des services publics aux populations (l’eau, l’électricité, la voirie, mais aussi les infrastructures sportives, culturelles, éducatives, sanitaires, etc.) afin d’améliorer les conditions générales de vie. Surtout, les municipalités palestiniennes sont des institutions anciennes qui préexistent aux accords d’Oslo.

 Dès son arrivée, le nouveau président (Mahmoud Abbas) se lance dans une politique de « démocratisation » des institutions palestiniennes. Cette politique conduit rapidement à l’organisation d’élections municipales et législatives.

 L’importance des élections municipales de 2005 provient de la participation des partis de l’ « opposition » (Hamas, Jihad islamique et FPLP) à la compétition électorale. C’est la première fois depuis les accords d’Oslo que tous les courants politiques s’affrontent dans les urnes. (…) Les derniers scrutins en date se sont tenus en 1976 en Cisjordanie et en 1934 dans la bande de Gaza. (…) Les résultats des deux premiers rounds électoraux de décembre 2004 et mai 2005 constituent un camouflet pour le président de l’Autorité palestinienne et son équipe, tant ils consacrent l’ « entrée en politique » du Hamas. (…) De fait, les élections du 15 décembre 2005 ont conduit à une véritable « vague verte » dans la plupart des zones densément peuplées de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. (…) Qui plus est, le Hamas bénéficie souvent de confortables majorités au sein des nouveaux conseils municipaux quand il ne détient pas la totalité des sièges.

 La perspective d’une défaite du Fatah aux élections législatives a conduit l’Autorité palestinienne à décider du report du scrutin à plusieurs reprises entre mai 2005 et janvier 2006. Les élections se sont finalement tenues le 26 janvier. (…) Les résultats font état de 74 sièges pour le Hamas sur 132, soit 56% des suffrages. Les islamistes détiennent ainsi la majorité absolue des sièges, le Fatah obtenant, de son côté, 45 postes de députés.

 Le fait que nombre de candidats du Hamas soient d’anciens prisonniers politiques révèle à quel point l’état conflictuel des relations avec Israël a constitué un enjeu fort du scrutin. (…) Au-delà du « raz-de-marée » électoral, l’analyse détaillée du scrutin révèle que le Hamas l’a emporté non en vertu de son idéologie, mais grâce à ses notables. (…) La (…) moitié des députés a été élue dans le cadre de circonscriptions électorales au scrutin majoritaire à un tour : dans ce type de scrutin, la personnalité du candidat et sa proximité avec les électeurs importent plus que tout. Or, c’est ici que le Fatah enregistre ses plus sévères défaites.

 Un mouvement dépourvu de direction (politique) : Originellement, l’organisation interne du Hamas se caractérise par la collégialité de sa direction. Le mouvement comprend deux composantes : une direction intérieure installée en Cisjordanie et dans la bande de Gaza (là où le Hamas a pris naissance) ; une direction extérieure, longtemps située en Jordanie, mais qui opère aujourd’hui depuis la Syrie. Ces deux directions se partagent l’exercice des responsabilités politiques. Cette direction duale présente l’inconvénient de ralentir le processus décisionnel au sein du Hamas, chaque action étant discutée et débattue séparément par les deux commandements géographiquement distants avant d’être adoptée.

 L’organisation du Hamas présente une autre caractéristique : celle de comprendre un commandement militaire relativement autonome par rapport à la direction politique. Celui-ci a été institué en 1992 lors de la création des Brigades du martyr Ezzedine al-Qassam.

 Il existe des divisions au sein du Hamas depuis la création du mouvement, qui portent sur les objectifs et les tactiques de la lutte de libération nationale. Ces divisions sont cependant exacerbées depuis la signature des accords d’Oslo en 1993. (…) Deux courants se distinguent en la matière. Le premier prône la récupération des terres de la Palestine dite historique (ce qui correspond à Israël, la Cisjordanie et la bande de Gaza actuels). Il envisage, à terme, non pas le départ des Juifs de Palestine, mais leur placement sous un régime de souveraineté palestinienne. La Charte du Hamas de 1988 se situe dans cette veine. Le second courant défend la recherche d’une solution politique à court terme, dans laquelle la fin de l’occupation israélienne dans les Territoires palestiniens constitue la priorité. Pour ses tenants, l’enjeu est d’obtenir le retrait des troupes israéliennes qui occupent illégalement la Cisjordanie (Jérusalem-Est compris) et la bande de Gaza depuis 1967, ainsi que celui des colons. Il s’agit là d’une revendication qui conduit à la reconnaissance implicite de l’Etat d’Israël.

La particularité du Hamas est d’osciller entre ces deux types de solutions depuis sa création. (…) En 1995, Ahmed Yacine appelle ainsi ses sympathisants à envisager l’idée d’un cessez-le-feu prolongé avec Israël à condition que cet Etat, de son côté, accepte de se retirer de l’ensemble des Territoires occupés.

Aujourd’hui, la solution de « court terme » domine au sein de la direction politique de l’intérieur. Ismaël Haniyeh (ancien responsable des Jeunesses étudiantes du Hamas dans la bande de Gaza), l’actuel Premier ministre palestinien, en a d’ailleurs fait le mot d’ordre de sa campagne électorale lors des législatives de 2006. (…) La reconnaissance *de jure* de l’Etat d’Israël n’est cependant pas encore à l’ordre du jour.

Le second thème de débats et de divergences au sein du Hamas a trait à son action militaire. Il s’agit de savoir si le mouvement maintient ou non sa stratégie de lutte armée contre Israël. (…) Dès 1995, la branche politique du Hamas installée dans les Territoires occupés défend l’idée de l’adoption d’un cessez-le-feu à l’égard d’Israël. La branche militaire et le bureau de l’extérieur y rechignent. (…) Le débat sur la lutte armée prend une autre tournure à la faveur de la seconde Intifada. Dans ce contexte de guerre, les discussions ne portent plus sur la pertinence ou non du recours à la violence armée, mais sur le bien-fondé des cibles visées. La question qui divise le Hamas est la suivante : les attentats perpétrés contre Israël peuvent-ils concerner des civils ou doivent-ils être dirigés exclusivement vers des cibles militaires ?

Depuis son accession au pouvoir en 2006, la direction politique du Hamas (de l’intérieur comme de l’extérieur) se dit prête à un arrêt de la lutte armée à condition qu’Israël reconnaisse les droits nationaux des Palestiniens et se retire des Territoires occupés.

Le Hamas souhaite initialement constituer un gouvernement d’union nationale qui engloberait les différentes tendances politiques et idéologiques palestiniennes. Il cherche, en effet, à rassembler les Palestiniens autour d’un projet gouvernemental commun qui soit relativement consensuel, alors que les résultats du scrutin ont attesté de leurs divisions. Mais les discussions qu’il conduit avec le Fatah et le FPLP n’aboutissent pas. Ces deux factions reprochent au Hamas de refuser de reconnaître l’OLP, dont il ne fait pas partie, comme représentant unique du peuple palestinien. Le Hamas est donc contraint de composer seul le nouveau gouvernement.

La communauté internationale a (…) immédiatement réagi à la victoire électorale du Hamas en optant à la fois pour une politique d’isolement et de sanctions financières (…). Trois conditions sont alors posées à la poursuite du financement international de l’Autorité palestinienne : la reconnaissance d’Israël, l’arrêt de la violence et l’acceptation des accords de paix passés (…). Les Etats-Unis restent partisans d’une ligne dure à l’égard du Hamas : ils rejettent tout lien direct officiel avec ce mouvement. (…) Puis les capitales européennes s’alignent sur les exigences américaines en optant pour le gel (avril 2006) des aides directes jusque-là versées à l’autorité palestinienne. Toutefois, face aux risques de crise économique et sanitaire majeure dans les Territoires occupés, elles mettent au point un mécanisme novateur d’acheminement de l’aide internationale qui leur évite de passer par l’équipe ministérielle du Hamas.

De son côté, la Russie (…) commence par féliciter les islamistes pour leur victoire. Par la suite, elle opte pour une politique d’ouverture à leur égard : dès mars 2006, Vladimir Poutine invite à Moscou Khaled Meshaal, le représentant de la branche extérieure du Hamas, qui réalise alors sa première visite officielle à l’étranger. (…) La Russie entend aussi « reprendre pied » au Moyen-Orient, au moment où les Etats-Unis sont particulièrement affaiblis par leur guerre en Irak.

D’autres pays se font remarquer sur la scène internationale par leurs déclarations de soutien au Hamas. C’est le cas de l’Iran de Mahmoud Ahmadinejad, président depuis 2005 et connu pour ses propos anti-israéliens. Ce dernier s’engage à se substituer à l’aide financière internationale. De même, la Ligue arabe exprime sa volonté de poursuivre sa politique d’aide à l’Autorité palestinienne.

Dès février 2006, Israël a gelé les transferts de fonds sur les taxes et droits de douanes qu’il collecte, depuis 1994, pour le compte de l’Autorité palestinienne. Le montant estimé avoisine les 55 millions de dollars mensuels, soit le tiers des recettes directes de l’Autorité. Le gouvernement israélien a également restreint les échanges commerciaux avec les territoires palestiniens en fermant d’emblée le poste frontière de Karni, principal point d’entrée et de sortie des marchandises dans la bande Gaza.

Fin juin 2006, suite à l’enlèvement d’un caporal israélien dans la bande de Gaza. L’option militaire prévaut désormais pour l’Etat hébreu : l’opération « Pluie d’été » conduit les Israéliens à réoccuper la bande de Gaza (qu’ils avaient évacuée moins d’un an plus tôt, en septembre 2005), à en bombarder plusieurs secteurs et à organiser le blocus total de ce territoire. D’après le ministère palestinien de la Santé, l’opération militaire israélienne aurait provoqué la mort de 225 civils et causé 888 blessés (chiffres de septembre 2006). Elle a également donné lieu à l’arrestation de 8 ministres et 29 députés du Hamas (future monnaie d’échange dans le cadre de négociations pour la libération du soldat israélien pris en otage).

Conclusion : Quelles perspectives d’avenir ?

 Le Fatah (…) a été massivement rejeté par la population, qui a sanctionné là son incapacité à lui apporter à la fois la paix et un Etat. Les islamistes ont profité de cet échec, mais aussi de leur solide réseau d’action sociale, pour gagner la confiance et la reconnaissance de la population.

 La guerre du Liban de l’été 2006, qui a opposé militairement l’Etat d’Israël au Hezbollah (parti libanais à la fois islamiste et nationaliste) sur l’ensemble du territoire libanais, a transformé le rapport de force militaire dans la région. Depuis la guerre de 1967 et l’occupation israélienne de larges pans de terres arabes, l’Etat hébreu dominait largement les armées adverses. (…) Or, à l’été 2006, pour la première fois de son histoire, l’armée israélienne n’a pas su s’imposer face à son adversaire arabe. Et dans l’ensemble du Moyen-Orient, cela est présenté comme une victoire : le Hezbollah a « lavé l’affront » de la défaite arabe de 1967.

 Le Hamas, comme le Hezbollah, est certes islamiste, mais profondément nationaliste. C’est à l’aune de cette dualité que l’on doit envisager son comportement sur la scène politique palestinienne et à l’international.